

Initiation au droit du travail

<p>Objectif : Donner aux cadres la maîtrise des bases juridiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions de façon à leur permettre de les exercer dans les meilleures conditions. Posséder les points clés du Code du Travail. Pouvoir gérer le quotidien des relations du travail. Appliquer les décisions et la politique RH de l'entreprise. Disposer des moyens et outils nécessaires à faire appliquer le droit et la réglementation du travail. A l'issue de ce séminaire basé sur l'efficacité, les participants auront acquis une connaissance générale du droit du travail.</p>	<p>Personnes concernées Cadres et agents de maîtrise ayant à encadrer et diriger des équipes. Responsables de centres de profits, chefs de services. Responsables des ressources humaines. Toute personne ayant à appliquer le droit du travail et à assurer au quotidien la gestion sociale de leur personnel.</p> <p>Pré requis : aucun.</p>
<p>PROGRAMME</p>	<p>PEDAGOGIE</p>
<p>✚ Présentation du Code du Travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les outils et leur emploi : code du Travail, convention collective, règlement intérieur ✚ Les pratiquer efficacement, le rôle des syndicats et des représentants du personnel, les interventions des Inspecteurs du Travail ✚ Les recours judiciaires : Questions pratiques et réponses <p>✚ Ce qu'il faut connaître sur le contrat de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les éléments caractéristiques du contrat, le pouvoir de direction de l'employeur et la subordination du salarié, les limites du pouvoir de direction ✚ Les différents types de contrat de travail : CDD et CDI, temps complet et temps partiel, CDD et travail temporaire ✚ Les règles à connaître, les recours, les renouvellements et successions de CD, les durées maximales ✚ Peut-on apporter des changements au contrat de travail : les problèmes d'horaires, de lieu de travail, de changement de poste, de fonction, de clause de non concurrence ou de rémunération: Questions et réponses <p>✚ Ce qu'il faut connaître sur la réglementation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ La durée et les conditions de travail : la durée légale et les durées maximales du travail, le travail effectif, les astreintes, les pauses et temps de déplacement, les heures supplémentaires et le repos compensateur. ✚ Les droits à repos et à congés, les congés annuels (durée, fixation des dates, indemnités), le repos quotidien et hebdomadaire, les jours fériés, les arrêts pour maladie et accident (incidences), les salariés protégés: Questions et réponses <p>✚ Ce qu'il faut connaître sur la représentation du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Comment s'ordonne la représentation du personnel dans les entreprises, l'exercice du droit syndical dans les entreprises : le sens et la représentativité des syndicats, l'exclusivité syndical de la négociation collective, les sections syndicales et les délégués syndicaux. ✚ Connaître les différentes institutions représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) : rôle, attributions et fonctionnement comparés. Le statut des représentants du personnel : la protection au licenciement, les crédits d'heures, la liberté syndicale et de déplacement, le délit d'enclave: Questions et réponses. <p>✚ Le pouvoir disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Pourquoi, comment et dans quels cas, l'intervention des délégués du personnel : l'entretien préalable, l'appréciation des motifs, les transactions. Questions et réponses. ✚ Les usages et les droits acquis : leurs modifications éventuelles. 	<p>Le Formateur Formateur spécialisé en ressources humaines et droit du travail.</p> <p>Méthode pédagogique</p>  <p>Définition des objectifs des participants, Quizz avec analyses et commentaires. Programme basé sur L'ALTERNANCE entre enseignement théorique par courtes périodes et des exercices et cas pratiques liés à la vie de l'entreprise. Pédagogie interactive de questions-réponses et d'identification des problèmes intégrant de courtes périodes magistrales.</p> <p><u>Intra entreprise</u> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><u>Inter entreprises</u> Tarif par personne</p> <hr/> <p>3 jours</p> <hr/> <p>1 550 €</p> <hr/> <p>Réf : DF019</p>

Catalogue PROFORMALYS – 700 stages inter entreprises – partout en France

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Informations, dates de stage et inscriptions sur www.proformalys.com